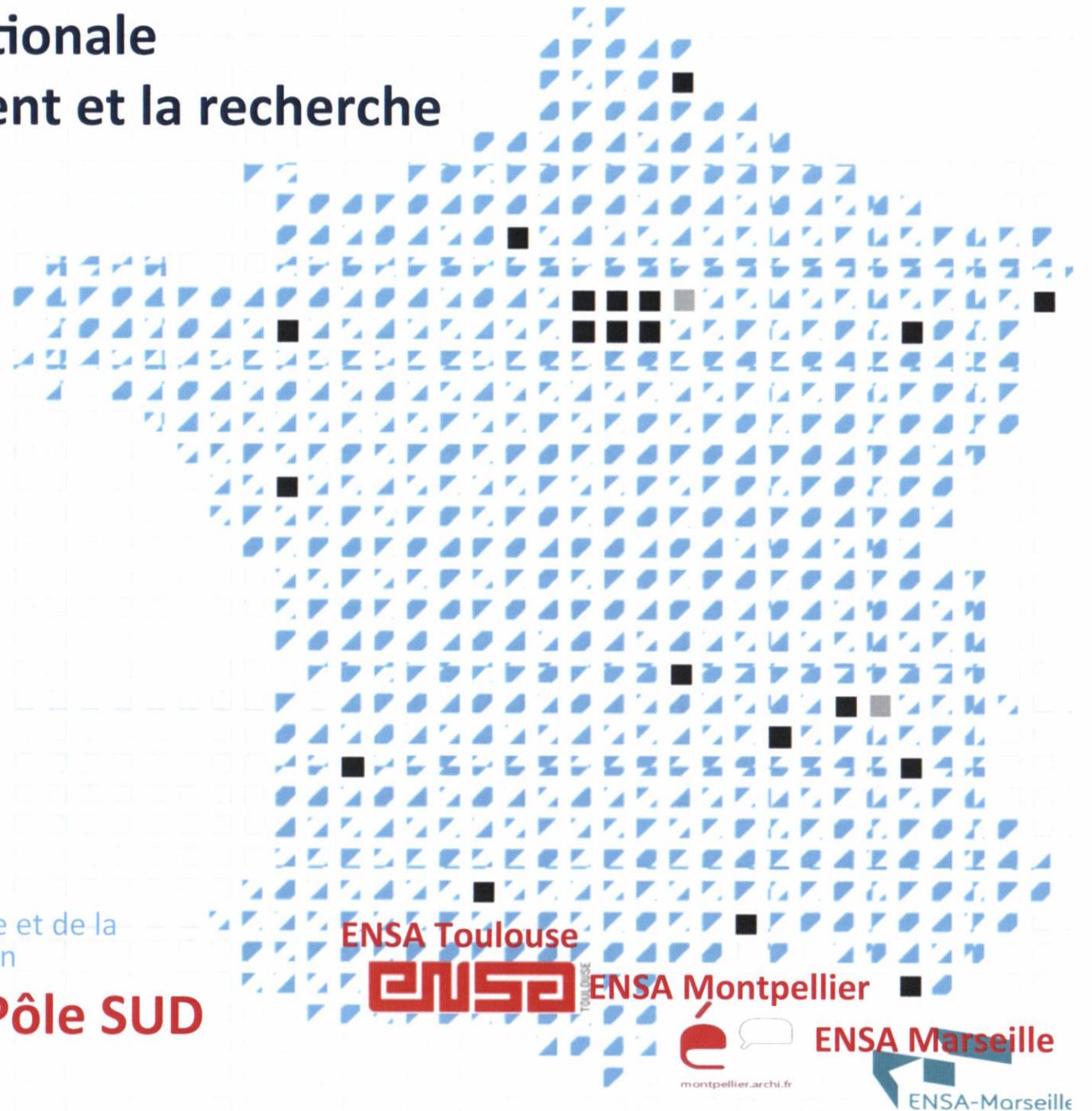


Concertation nationale sur l'enseignement et la recherche en architecture



Ministère de la culture et de la
communication

Restitution du Pôle SUD



ENSA Toulouse



ENSA Montpellier



ENSA Marseille



Organisation de la concertation

Etape 1 : information interne et externe

- Information des CA et CPR, présidents de commissions
- Mails et lettres d'invitation aux partenaires extérieurs
- Réunions plénières d'information dans chaque école

Etape 2 : concertation locale

- Création d'une adresse mail « contributions » à Montpellier et Marseille
- Réunions-débats pléniers et ateliers à Marseille
- Entretiens confiés aux étudiants, à Toulouse, ou menés par la direction, contributions écrites d'enseignants

• Etape 3 : concertation inter régionale

- Assises interrégionales : **ENSA Montpellier 1^{er} décembre 2012**

Les assises de Montpellier

1^{er} décembre 2012

130 participants : délégations de 40 à 45 personnes par école ; 30 pour Toulouse, plus 10 de La Réunion en visioconférence / globalement répartis à parité entre enseignants et étudiants, administratifs peu nombreux / personnalités extérieures réparties entre Marseille et Montpellier.

Cadre de la concertation, diaporama DGPAT dans un dossier d'accueil.

- **introduction générale = interventions :**

présidents CA, DRAC, président PRES ; élus : parlementaire – CR, CG, Agglomération et Ville de Montpellier, MCC, (l'ordre, l'après midi).

- **5 ateliers en matinée**, de 1h30 répondant aux 4 axes de la concertation + 1 : démocratisation de l'accès aux études d'archi et vie étudiante (le 3^e atelier regroupait tous les thèmes Recherche)
- **débat général et transversal** de 14h30 à 17h30 (avec liaison visioconférence avec la Réunion)

Atelier 1

Quelles évolutions de la formation
mettre en place pour mieux
répondre aux attentes de la société
et à la diversification des métiers de
l'architecture, de l'urbanisme ?

Président : Pascal URBAIN, professeur TPCAU Marseille

Rapporteurs: Corinne Guez, directrice des études ENSA
Marseille &

Bernadette JUGAN, chargée de Production -
Communication ENSA Marseille

Atelier 1 : Constats :

- **RECRUTEMENTS INSATISFAISANTS :**
 - **Le manque de culture** architecturale acquise dans le secondaire est cause d'échec de la 1^o année
 - **La méconnaissance des métiers** de l'architecture est l'une des raisons d'une motivation faussée pour certains candidats
 - **L'opacité des modalités de recrutement** et **l'absence de coordination nationale** sont soulignées
- **CARACTERISTIQUES PEU CONNUES DE LA FORMATION**
Formation équilibrée « **du savoir** » et du « **savoir-faire** »
- **CURSUS TROP COURT ET TROP CHARGE**
- **Les périodes semestrielles sont trop courtes pour l'apprentissage du « projet »**
- **Les études sur 3 et 5 ans sont trop courtes et très chargées**
- * **DIPLÔME DE QUALITE plus reconnu socialement qu'institutionnellement :**
 - Formation tardive et superficielle en économie, « **le terrain** » manque encore beaucoup
 - **Peu de reconnaissance par les collectivités**

Atelier 1 : Propositions :

- **Développer la connaissance architecturale** au cours du secondaire en intégrant mieux l'architecture à l'éducation artistique et culturelle
- **Organiser un cursus progressif et logique** du lycée (bac -3) jusqu'à la licence
- La licence doit garantir des **passerelles universitaires**
- **Valoriser** les qualités de synthèse de l'architecte (conception et maîtrise d'œuvre) vis-à-vis du public, des décideurs
- **Harmoniser et coordonner** les modalités de recrutement des étudiants dans les ENSA
- **Réformer le décret de 2005** : souplesse pour la durée des études ; création de cursus « par alternance », « apprentissage » ; officialiser les « césures », allonger les stages comme la durée de la HMONP, avec un volet économie et prix.
- **Affirmer l'équilibre de l'enseignement de l'architecture** sur un ensemble : pratique du projet, culture technique et savoirs théoriques
- **Créer un statut d'architecte des collectivités territoriales** et y encourager les créations d'emplois

Atelier 2

Que peuvent attendre les territoires de la présence d'une ENSA ? Comment renforcer les partenariats territoriaux autour d'objectifs partagés ?

Président : Christophe MORALÈS, vice président chargé de l'urbanisme – Montpellier agglo, MA.

Rapporteur : Nicole ROUX-LOUPIAC,

Directrice ENSA Toulouse

Atelier 2 : constats

- Il reste des **déséquilibres territoriaux** en matière d'enseignement de l'architecture
- **Forte attente des collectivités vis-à-vis des écoles** : valorisation des territoires et inventer une nouvelle façon d'habiter, ... collaboration réelle mais difficile à concrétiser (rémunération des études, règles de concurrence...)
- **Immersion professionnelle**: besoin d'accueil de stages et d'expérimentation sur des cas concrets, besoin de stages plus longs
- **Capacité des Ecoles pour faire connaître et diffuser la culture architecturale**, capacité d'accompagnement pour la formation continue avec la profession et les Conseils régionaux
- **Attentes non formulées** de la part des entreprises, des industriels vis-à-vis des ENSA .
- **L'expérience des GAIA** reste trop exceptionnelle.

Atelier 2 : propositions

- **Le partenariat financier avec des collectivités n'est pas impossible** (investissement, projets pédagogiques précis, notamment à l'international ou sur le fonctionnement) **bien que l'enseignement supérieur soit de la compétence de l'Etat**
 - ✓ **Politique de conventionnement territorial envisageable** (en matière de recherche, de professionnalisation, de valorisation de l'architecture, d'offre de formation continue ou fonctionnement)
 - ✓ **Nécessité de préciser la déontologie** de ces collaborations pour éviter les effets de concurrence et/ou de détournement des travaux pédagogiques
- **Les écoles peuvent être de vrais « centres de ressources »** : il faut inventer de nouvelles méthodes de communication et de partage du savoir
- **Repenser les stages** avec l'engagement de la profession et des actions vers les entreprises, les collectivités...
- **Investir le champ de la Recherche expérimentale**
Coopération technique avec les entreprises incontournable

Atelier 3

Quels apports mutuels peuvent naître d'un partenariat plus fort entre les écoles d'architecture et les autres établissements d'enseignement supérieur?

Président : Philippe AUGÉ, président PRES « SUD de France », président Université Montpellier 3

Rapporteur : Christine BEAUVALLET,
Directrice-adjointe ENSA Montpellier

Atelier 3 – Rapprochement avec l'enseignement supérieur et la recherche

Constats

- **Le décalage de moyens réglementaires et matériels** entre ENSA et autres établissements est perçu par tous comme une injustice et un frein à leur développement et à leur attractivité :
 - ✓ Le statut d'EPA ne facilite pas la gestion,
 - ✓ Absence de statut d'enseignant-chercheur,
 - ✓ Insuffisance de bourses, d'aides diverses et de moyens en général, pour les étudiants, les enseignants : Cf. constat des coûts moyens ENSA, Universités, Grandes écoles...
- **La réforme LMD** engagée et réussie dans les ENSA depuis plusieurs années n'a pas été accompagnée des efforts nécessaires au **développement de la Recherche en architecture**. Sentiment d'injustice et d'abandon.

Atelier 3 : rapprochement avec l'Enseignement supérieur et la recherche

Propositions

- **La nature des statuts n'est pas essentielle** (même si celui des EPSCP est préférable pour la recherche) car le milieu de l'enseignement supérieur en présente de multiples et ils peuvent s'adapter aux besoins...
- **Une aspiration majoritaire pour une tutelle exercée par le Ministère de l'enseignement supérieur** a été exprimée mais cet avis, non-unanime, ne règle pas le problème de la tutelle de la profession (co-tutelle?)
- Prise en compte du **caractère interministériel du rôle de l'architecture pour le cadre de vie et des missions de l'architecte exercées sur les territoires** (rôle du préfet de région) – les ENSA peuvent servir cette politique interministérielle, notamment dans le domaine de l'innovation.
- **La reconsidération profonde des moyens budgétaires des ENSA est incontournable ainsi que l'offre d'outils réglementaires adaptés.**

Atelier 3 - réseaux : constats

- Le **réseau national** des ENSA est performant mais **isolé**
- Les ENSA sont encore peu lisibles dans les réseaux de sites, notamment les **PRES**. Elles disposent d'un atout dans la « **culture de projet** », à **mieux valoriser** à l'occasion de partenariats.
- **D'autres réseaux** semblent émerger, pour faciliter la **mobilité des étudiants, l'interdisciplinarité et les doubles cursus**.

Atelier 3 - Réseaux : Propositions

- **Le réseau des ENSA, animé par la tutelle,** est indispensable pour l'harmonisation des cursus et l'homogénéisation des enseignements d'un diplôme national d'architecte. Il doit être renforcé
- **Les « réseaux de sites » types PRES ou autres** (instituts de la ville par ex) sont très bénéfiques aux échanges souhaités par les ENSA dès lors qu'ils se consacrent à des politiques « de projets », à la carte (réticence vis-à-vis des PRES « d'intégration »)
- Les réseaux qui favorisent la **mobilité des étudiants et les doubles cursus** sont recherchés (télécom/mines, arts et métiers, ENSA/écoles d'ingénieurs...)

Atelier 4

Quelles sont les interrogations de la société en matière de cadre de vie sur lesquelles la recherche et l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère mériteraient d'être orientées ?

Présidente : Françoise BLANC, MA. HCA Toulouse (DPEA patrimoine urbain à Hanoï)

Rapporteur : Pierre ROSIER, directeur de l'antenne réunionnaise de l'ENSAM (licence et DPEA architecture Tropicale)

Atelier 4 : Recherche dans les ENSA : Constats

- **La Recherche** en architecture est ancienne en France : logement collectif, morphologie urbaine,... **mais mérite encore de se développer largement**
- Comment **prendre en considération la Recherche (innovation) expérimentale ?**
- **Les unités de recherche n'ont pas la masse critique suffisante dans le contexte des sites académiques** et ne peuvent pas travailler sans synergie avec les écoles doctorales ; peu de docteurs et de HDR en architecture
- Les ENSA ne bénéficient pas d'un statut d'enseignants-chercheurs mais **quel statut pour les non-chercheurs** : (généralement TPCAU) les *sachants* du « projet » ?

Atelier 4 – Recherche dans les ENSA :

Propositions

- **Créer un statut d'enseignant – chercheur** (Cf. Enseig. Sup)
- **Réformer le recrutement des enseignants** en le conditionnant à l'obtention d'un doctorat et d'une HDR et permettre l'intégration des enseignants non docteurs par des mesures transitoires
- Démultiplier les nouveaux **contrats doctoraux**, accroître les moyens et les outils pour l'obtention de contrats de recherche ou l'association à la recherche privée
- Généraliser **les fédérations ou fusions de structures de recherche au sein des écoles d'architecture** et ne pas exclure une école doctorale commune à plusieurs ENSA
- Favoriser **les approches transversales** et chercher des synergies avec les différentes écoles doctorales des sites universitaires (par le PRES ?)
- Intégrer dans le champ de la Recherche en architecture, **la pratique du « projet »**

Atelier 4 – l'international : Constats

- **L'international est une évidence** pour la pédagogie en architecture (modèles économiques mondiaux, marché d'emplois des architectes, diffusion des systèmes techniques innovants, ...)
- La communauté européenne a fait émerger les étudiants de la génération « **Erasmus** » - pratique généralisée des échanges culturels mondiaux , des *workshops, césures à l'étranger,...*
- **Besoin d'expertises** et de mises à jour de ses connaissances par des **réseaux internationaux**
- Besoin de **réseaux de Recherche**, souvent par grands bassins culturels et économiques

Atelier 4 : l'international : Propositions

- **Soutenir les réseaux d'échange** et d'expertise internationaux en architecture
- **Renforcer les moyens de la mobilité étudiante** (européenne et hors européenne)
- Permettre **des stages et césures** à l'étranger
- **Soutenir l'accueil des étudiants et enseignants étrangers**
- **Solliciter les milieux diplomatiques et industriels, les instituts internationaux**, pour un soutien financier
- **Pratique en langues étrangères** (pas seulement l'anglais et ne pas renoncer au français...) «**autour du projet** », en plus de cours classiques...

Atelier 5 : démocratisation de l'accès à la formation d'architecte/vie étudiante

Difficultés sociales et économiques du milieu étudiant ; richesse et reconnaissance de la vie étudiante (domaines sportifs, artistiques, de l'insertion professionnelle, coopératives, anciens élèves...)

- Co-Présidents : Jean-Pierre FOUBERT, M.A. SHS Montpellier
- Co-présidente : Sophie BALDASSARI, étudiante M1 et CA à Marseille
- Rapporteur : Sabine BALTHAZAR, chef du bureau de la vie étudiante à Montpellier

Atelier 5 - Vie étudiante :

Constats

- Méconnaissance accrue du domaine de l'architecture dans les **milieux défavorisés**
- **Féminisation des étudiants** mais pratique minoritaire du métier par les femmes (ou cachées dans les agences?...)
- Proportion importante des **boursiers** dans les promotions
- **Paupérisation générale du milieu étudiantin**, (beaucoup d'étudiants travaillent » sans le dire » pour vivre, mettant en danger leurs résultats, **faute d'une pédagogie adaptée...**)
- **État sanitaire déficient et précaire** des étudiants,
- **Vie étudiante** socialement riche mais généralement pas assez soutenue par les écoles notamment pour l'insertion professionnelle.

Atelier 5 - Vie étudiante :

propositions

- Intégrer l'architecture dans les réflexions sur **l'éducation culturelle, dans les secteurs défavorisés...**
- **Diversifier les filières d'accès** à l'architecture (bac pro...)
- **Tendre vers la parité des enseignantes** en architecture
- **Mieux aider la médecine préventive étudiante** et créer des infirmeries
- **Mieux accueillir les étudiants étrangers**
- **Prendre en compte le vrai coût des études** (coût des maquettes et du matériel ; mieux compenser le manque à gagner pour les écoles des inscriptions remboursées aux boursiers)
- **Créer un dispositif d'études « par alternance » et « en apprentissage »**
- **Valorisation en ECTS par les CA**, des engagements dans la vie étudiante
- Aides aux associations étudiantes et **représentation nationale des étudiants auprès de la tutelle**
- Encourager les associations d'anciens élèves

Autre sujet - ATOS

(assemblée plénière et contributions) :

Constats

(Regret de l'absence d'un atelier spécifique...)

- Les ATOS sont la **mémoire et la continuité** du service public, leur fait-on assez confiance ?
- La **diminution des effectifs**, impactés par la RGPP, est constante
- La **dualité statutaire** est difficile à gérer et à vivre, notamment pour la mobilité
- **Echanges d'expériences** entre équipes administratives, peu fréquents

Autre sujet - ATOS :

(assemblée plénière et contributions)

propositions

- Les ATOS doivent être plus associés et représentés dans les instances d'orientation et de gestion : **plus de sièges ATOS aux CA.**
- Rétablissement des effectifs par la **création d'emplois** administratifs et techniques
- **Organisation de la mobilité** pour les agents contractuels des établissements
- **Possibilité de promotion et de primes**
- Développer le réseau inter régional
- **Développer les actions de formation continue**

Les livrables

- Dossier d'invitation à la réunion du 1^{er} décembre et liste des personnes inscrites
- Recueil des sténotypies, comptes - rendus des assemblées plénières et ateliers de la réunion du 1^{er} décembre
- Synthèse des assises : note de synthèse des directeurs
power point
- Contributions individuelles